

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2006



1. Introduction

2. Communications – informations

- 2.1 Educateur
- 2.2 Site internet
- 2.3 Communiqués de presse
- 2.4 Consultations
- 2.5 Le SER dans les médias

3. Fonctionnement interne

- 3.1 Groupe présidence
- 3.2 Secrétariat du SER et de l'Educateur
- 3.3 Finances du SER et de l'Educateur
- 3.4 CoSER – Message de la présidente sortante
- 3.5 Commission pédagogique du SER
- 3.6 Archives
- 3.7 Groupes de travail
 - 3.7.a GT ES
 - 3.7.b GT AAM
 - 3.7.c Groupe Statuts
 - 3.7.d Groupe de pilotage Semaine romande de la lecture
 - 3.7.e Groupe de pilotage des ARE

4. Fonctionnement au niveau romand CIIP

- 4.1 Rencontres CIIP
- 4.2 Conseil de la recherche en éducation
- 4.3 Conseil de la coordination
- 4.4 Commission pédagogique CIIP
- 4.5 Conseil Média-Formation
- 4.6 COMETE
- 4.7 REREF

5. Fonctionnement au niveau suisse CDIP

- 5.1 Plénières CDIP
- 5.2 Commissions de reconnaissance de diplômes
- 5.2.a Degrés enfantin et primaire
- 5.2.b Degré secondaire I
- 5.3 TF Perspectives professionnelles
- 5.4 CTIE et TF ICT Formation
- 5.5 HarmoS
- 5.6 Groupe de mise en œuvre Pisa

6. Coopération pédagogique en Afrique

- 6.1 Fondation CPA

7. Appartenances

- 7.1 IE
- 7.2 CSEE
- 7.3 CSFEF
- 7.4 Ebenrain
- 7.5 Jeunesse & Economie
- 7.6 FED
- 7.7 FEE
- 7.8 SSRE

8. Collaborations

- 8.1 FAPERT
- 8.2 LCH
- 8.3 SSPES

9. Actions syndicales et revendications

- 9.1 Journée nationale du Service public
- 9.2 Actions romandes

10. Services aux membres

- 10.1 Assurance GENERALI

11. Sigles

12. Rendez-vous importants





Georges Pasquier

Un corps professionnel puissant

«Le pays doute, l'école aussi»¹. Ce constat, fait en France par Brigitte Perucca dans le «Monde de l'Education», vaut aussi pour notre région. L'école est le reflet des attentes, des espoirs et de la confiance que le pays porte sur son avenir. Ces attentes, ces espoirs et cette confiance sont en bien piteux état dans certains de nos cantons. Le pays a mal à son école, comme il a mal à son avenir.

Pris dans cette tourmente, les enseignantes et les enseignants que nous sommes sont saisis, plus souvent qu'à leur tour, d'une légitime envie de baisser les bras, de se laisser aller aux fatalismes et aux régressions à la mode. Pourtant, affirme encore Brigitte Perucca, «redonner confiance aux élèves ne paraît pas hors de portée: en finir avec la notation sanction, bannir l'humiliation, éviter la compétition effrénée, porter un autre regard sur l'enfant et l'adolescent».

A contre courant des tendances et de la morosité ambiante, le SER persiste et signe. Il se bat pour une école juste et efficace (voir les Assises 2006); il réaffirme les indispensables qualité et niveau de formation des enseignants; il mise, au-delà des modes et des méthodologies, sur l'incontournable valeur du corps professionnel; il a foi dans le ferment sociétal prometteur que doit être l'école.

Porteur de l'héritage du passé, il a le goût de l'avenir.

Contre «l'esthétisme de la désespérance»

Dans sa «lettre à un jeune professeur», Philippe Meirieu nous met en garde contre «l'esthétisme de la désespérance» qui conduit nombre d'intellectuels à «excommunier le monde» sans jamais rien proposer pour le transformer. C'est vrai qu'il est démoralisant de voir «les foules qui se prosternent au pied des tyrans» ou «qui s'avachissent devant le crétinisme des médias».

Pourtant, le SER, comme chacune de ses associations cantonales, appelle toutes les enseignantes et tous les enseignants romands à ne pas céder au renoncement et à assumer ce que d'aucuns décrivent comme des «illusions pédagogistes». Enseigner c'est résister et croire encore et

toujours à l'éducabilité, à l'action de l'école, à l'éducation pour tous.

Le SER est persuadé qu'il est possible de construire une école de la réussite pour tous.

Il sait, par contre, qu'on ne la construira pas sans les enseignantes et les enseignants, ni en leur imposant de l'extérieur des obligations déconnectées de leurs préoccupations premières.

Les enseignantes et les enseignants ont besoin de la recherche, ils ont besoin des formateurs, ils ont besoin de l'administration, mais ce sont eux – et eux seuls – qui sont au front de la réalité scolaire quotidienne et qui doivent la vivre et la valoriser pour regagner l'indispensable confiance des élèves, de leurs parents, ainsi que de toute la société civile.

Les enseignantes et les enseignants ont besoin d'appartenir à un corps professionnel très puissant qui peut être incarné – qui doit être incarné – par les associations professionnelles.

L'année 2005-2006 a été exemplaire de dénigrement et de dévalorisation des systèmes scolaires. L'embellie ne pourra se faire que par et au travers des professionnels regroupés en masse dans des associations fortes et déterminées. Il est temps de donner à la profession sa dimension de courage et d'espoir dans l'avenir, en participant aux activités des syndicats, en encourageant les jeunes collègues – et les plus anciens – à y adhérer, en soutenant l'action résolue des responsables, en disant sa foi et son enthousiasme dans un métier magnifique qui œuvre pour l'avenir, puisqu'il travaille à former ceux qui vont l'habiter.



¹ **Un autre regard sur l'école**, Brigitte Perucca, *Le Monde de l'Education*, sept. 2006



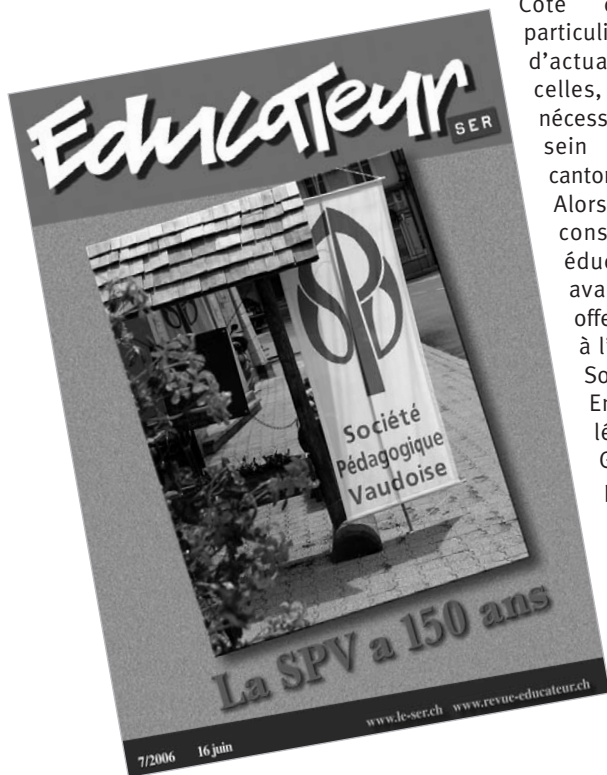
Nicole Rohrbach

2.1 Educateur (Nicole Rohrbach)

C'est avec un immense regret et une pointe de tristesse que l'Educateur a vu partir cette année un chroniqueur de valeur, au front numéro après numéro depuis 2001. Pris par d'autres obligations, Olivier Maulini a en effet clos sa rubrique «Sacré Charlemagne – l'école, idée folle?» par une dernière contribution – la soixante-cinquième! – le 16 juin dernier.

Au revoir Olivier, bienvenue José et Noël! La relève est assurée depuis la rentrée par MM. Ticon et Cordonier avec une nouvelle rubrique, baptisée «Coulisses» qui, selon ses auteurs, «souhaite offrir des regards de biais pour aborder

quelques à-côtés de notre profession». Côté dossiers, on retiendra particulièrement les pages, toujours d'actualité, expliquant HarmoS, et celles, très utiles, dédiées au nécessaire engagement syndical au sein de nos associations cantonales: à distribuer largement. Alors que le numéro spécial était consacré à la recherche en éducation, le dernier dossier avant la pause estivale nous a offert une plongée dans l'histoire à l'occasion des 150 ans de la Société pédagogique vaudoise. Enfin, la rédaction s'est légèrement réorganisée: Georges Pasquier assurant la présidence ad intérim du SER en plus de ses fonctions de rédacteur en chef, les tâches courantes ont été confiées à Nicole Rohrbach, rédactrice en chef adjointe, désormais engagée à plein temps.



2.2 Site internet (Georges Pasquier)

Les actualités et les documents importants sont toujours à disposition sur le site SER et Educateur. Nos pages reçoivent des visites d'un peu partout et les formulaires de contact sont régulièrement utilisés, tout comme la possibilité de s'abonner en ligne pour l'Educateur.

La «mailing-list» mise en place l'an passé s'agrandit chaque semaine, mais quelques dizaines d'abonnés ne reçoivent pas nos messages à cause des restrictions anti-spam.

Les consultations de documents SER et les demandes d'articles d'anciens numéros du journal sont assez fréquentes. Il y est répondu par l'envoi d'un exemplaire de

l'Educateur concerné quand il existe, ou par l'expédition du pdf en question. Pas encore de mise en ligne systématique des anciens numéros, par manque de temps et en raison des problèmes techniques rencontrés. Quelques points à améliorer et à mettre à jour (comme les liens, par exemple).



2.3 Communiqués de presse *(Nicole Trincherò)*

Voici les communiqués adressés aux médias pour la période 2005-2006:

– **Votations fédérales du 25 septembre 2005: extension de la libre circulation des personnes – 05.09.05**

Le SER s'engage pour l'acceptation de cet objet.

– **La formation, fondement de notre société – 08.09.05**

Participation du SER à la Journée nationale d'action pour le Service public du 15 septembre 2005.

– **Le bon gymnase ne passe pas par le «Bon-Gymnase» – 30.03.06**

Le SER dénonce toute proposition politique ayant pour effet de réduire l'égalité des chances et réaffirme son soutien à une école publique de qualité pour tous.

– **OUI à la modification des articles constitutionnels sur l'éducation – 30.03.06**

Votations fédérales du 21 mai 2006: le SER prend position.

– **L'Espace romand de la formation se concrétise – 22.05.06**

Satisfaction et espoirs du SER suite à l'acceptation par le peuple suisse de la modification des articles constitutionnels sur l'éducation.

– **Démission de la présidente du SER – 10.07.06**

Annonce de la démission de Marie-Claire Tabin au 31 août 2006.

– **Votations fédérales du 24 septembre 2006: le SER dit 2X NON à l'exclusion – 06.09.06**

Position du Comité SER sur la modification de la loi sur l'asile et la nouvelle loi sur les étrangers.

– **Pourquoi pas nous? – 06.09.06**

Ultime communication concernant les Assises romandes de l'éducation.

– **Votation genevoise sur l'école – 25.09.06**

Inquiétude suite au résultat de la votation et soutien aux collègues.

Vous pouvez consulter ces communiqués de presse sur le site www.le-ser.ch.

2.4 Consultations (Nicole Trincherio)

La consultation de l'OFFT sur l'ordonnance et le plan d'étude cadre concernant l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale, en cours lors de la rédaction du précédent rapport d'activité, n'a pas fait l'objet de remarque particulière de la part du SER. Notre syndicat a renouvelé son soutien à un enseignement accru de la culture générale dans la formation professionnelle et, pour ce faire, à une organisation flexible selon les domaines de formation.

En revanche, appelée à se prononcer sur deux projets importants pour renforcer l'harmonisation, la faîtière romande a rendu une réponse romande aux consultations sur:

- le projet de Convention scolaire romande;
- le projet de concordat HarmoS.

Cette réponse, travaillée en CoSER, a servi de base aux réponses des associations cantonales.

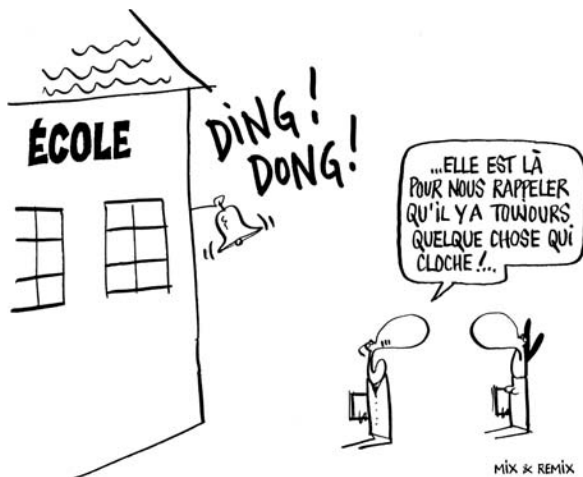
En outre, un projet d'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée est actuellement en travail.

Le SER a mandaté son GT ES pour étudier les différents articles du concordat qui font l'objet de cette consultation.

Les associations cantonales ont également reçu les documents et peuvent transmettre leurs remarques au GT ES.

Délai de réponse à la CDIP:
31 décembre 2006

Les textes mis en consultation, ainsi que les réponses sont à disposition au secrétariat SER



2.5 Le SER dans les médias

Le Temps, Lundi 16 mai 2006

Temps fort

3

La grande question scolaire

Le 21 mai, de nouveaux articles sur l'école sont soumis en votation. En parallèle, les projets d'harmonisation des 26 systèmes scolaires cantonaux prennent une tournure plus concrète. Passage en revue des espoirs et des craintes

Martin Boller
Le 21 mai, les hautes et basses...



Le 21 mai, les hautes et basses...



Les nouvelles de la réforme...

Une fois que les projets...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

Le 21 mai, de nouveaux articles...

10 Régions

Faut-il cinq ans pour devenir instituteur? Le débat sur l'HEP vaudoise devance francher

Neuf mois d'attente pour devenir professeur... Le débat sur l'HEP vaudoise devance francher



Le directeur de l'HEP vaudois, Jean-Louis...

Une pétition est lancée par les enseignants pour bénéficier d'une formation uniforme

Suisse romande / L'instar de leurs collègues du degré primaire, les maîtres d'école infantile...

Les enseignants ne souhaitent pas une évolution de leur formation. Le Syndicat des enseignants romands (SER) a lancé une pétition...

«Je préférerais une concurrence professionnelle des enseignants»

Vous préférez le syndicat des enseignants romands SER ou les nouveaux articles de la loi sur l'enseignement de la concurrence entre écoles?



On s'entraîne les chiffres clés

Le SER a lancé une pétition pour bénéficier d'une formation uniforme. Les enseignants souhaitent une concurrence professionnelle...

3.1 Groupe présidence (*Georges Pasquier*)

Gestion des affaires courantes, distribution des représentations, mise en place et réalisation de contacts de tous ordres, préparation des séances internes (CoSER, commissions, groupes de travail) et externes (partenariat CIIP, CDIP, LCH, FAPERT, SSPES, rencontres internationales, etc.), analyse des retours, gestion des priorités, administration du bureau, de l'articulation avec les bureaux cantonaux, etc., le Groupe Présidence n'a pas manqué de travail pour ses rencontres presque hebdomadaires et ses contacts avec l'extérieur, encore plus fréquents.

Difficile de faire en quelques lignes un rapport exhaustif... Un point particulier à relever pourtant: le temps énorme utilisé dans cette année écoulée à gérer la « crise » et à débattre des questions financières n'a pas pour autant diminué la quantité des autres sujets et activités. Le Groupe a multiplié les séances et déplacements pour faire face aux exigences de sa tâche.

3.2 Secrétariat du SER et de l'Éducateur (*Nicole Trincherò*)

En attendant l'adoption des nouveaux statuts SER et la mise en place d'un nouveau fonctionnement, Véronique Jacquier Darbellay (Éducateur: 40%) et Nicole Trincherò (SER: 100%) assument au mieux les différentes tâches qui se présentent. Elles ont repris, sans augmentation de leur temps de travail, la part de Paulette Cretton (15% pour l'Éducateur et 5% pour le SER), dont il a fallu se séparer pour raisons économiques, et ont assuré les urgences comptables dans la période qui a précédé l'engagement du nouveau caissier intérimaire, Abe Wonta.

Au fil des ans, une excellente collaboration s'est instaurée. L'entraide est de mise dans les locaux de Martigny: Véronique donne tout naturellement des coups de main quand le secrétariat SER est débordé et Nicole répond volontiers aux demandes urgentes qui parviennent à l'Éducateur en l'absence de son personnel.

Les secrétaires tiennent tout de même à relever qu'il n'est pas évident de travailler sereinement en cette période de grands chamboulements, de « solutions provisoires » et d'incertitudes quant à leur avenir professionnel!



Rachel Meyer-Bovet, nouvelle vice-présidente



Nicole Trincherò



Véronique Jacquier Darbellay



Abe Wonta

3.3 Finances du SER et de l'Éducateur *(Francis Baour)*

Suite au départ de la fiduciaire, le CoSER a dû engager un nouveau comptable, en la personne de M. Abe Wonta. Celui-ci s'est rendu compte très vite de l'ampleur de la tâche et a commencé par rattraper les écritures qui n'avaient plus été passées en début d'année. Disposant d'excellentes connaissances comptables mais aussi concernant le programme informatique utilisé par ses prédécesseurs, il était heureusement en mesure d'entrer en action rapidement. Un contrôle étroit des finances permettra dorénavant d'éviter les déconvenues enregistrées lors des derniers exercices. On ne peut en effet plus continuer à liquider les réserves financières sans mettre en péril à terme l'existence même du SER.

3.4 CoSER *(Georges Pasquier)*

Le Comité du SER a terminé l'année 2005 avec l'ancienne formule Comité central – Groupe politique, pour attaquer 2006 avec un nouveau fonctionnement. Le comité remanié a pour nom CoSER (Comité du SER) et regroupe les présidents cantonaux (ou leur représentant-e), le Groupe présidence et la rédaction en chef de l'Éducateur.

Voulu plus efficace et plus stratégique, le nouveau CoSER n'a pas été épargné par les difficultés pour sa première année d'activité. Gestion des manifestations du SER (Assises, Semaine de la lecture, congrès...), représentations multiples, enseignement du français, enseignement des langues, orientations politiques, thèses sur l'intégration, consultations (HarmoS, Convention romande), commission pédagogique, tous ces dossiers (parmi d'autres) ont retenu l'attention du CoSER. Mais s'il en est un qui lui a pris encore plus de temps et d'énergie, c'est (à la suite de l'AD du 29 mars) celui du fonctionnement du SER et des futures modifications statutaires dont les difficultés de gestion et leur évolution ont conduit, fin mai, la présidente Marie-Claire Tabin à anticiper la fin de son mandat au 31 août.

La restructuration du Comité central en CoSER a libéré quelques collègues dont l'investissement a beaucoup compté pour le SER (et continuera pour certains à compter, notamment au sein de la commission pédagogique). Il

s'agit de Josy Marti, Suzanne Schöb, Alain Jobé, René Marty, Tristan Mottet, Jacques-Etienne Rastorfer et Jean-Pierre Rey. Le SER leur est très reconnaissant pour le travail accompli et sait pouvoir compter sur eux comme importantes personnes ressources.

Fonctionnant différemment, au travers de séances fréquentes et plus compactes, le nouveau CoSER a l'ambition de réaliser un travail efficace non seulement pour la conduite du SER et de sa réflexion, mais également au service des associations cantonales et de leur indispensable (inter-)cohésion. La participation des présidents cantonaux à cet exécutif du SER est une garantie d'engagement des associations et de leurs comités à la construction de la cohésion romande. Le paysage de l'avenir (HarmoS, Convention romande), dans lequel le SER est appelé à jouer un rôle prépondérant, indiquera si le fonctionnement choisi s'est avéré être le bon.





Marie-Claire Tabin

3.4. Message de la présidente sortante (Marie-Claire Tabin)

Deux c'est bien, trois c'est trop! Je pars.

Août 2007 devait marquer officiellement le terme des deux mandats présidentiels que j'ai effectués au sein du syndicat des enseignants romands. Cependant, c'est le 31 août 2006 que j'ai quitté le SER pour d'autres horizons et d'autres motivations.

Deux c'est bien, trois c'est trop!

Des synergies nouvelles doivent se mettre en place tant pour le SER que pour moi.

Comme de nombreux syndicats, le SER vit des heures plus difficiles qu'il y a huit ans. Toutes les institutions souffrent d'un manque de revenus. Dans nos rangs, actuellement, une augmentation de la cotisation de membres semble politiquement incorrecte et les jeunes délaissent les associations professionnelles. Comment y remédier?

La complexité de notre métier conduit les responsables syndicaux cantonaux et romands à affronter moult dossiers, moult situations urgentes et à parer au plus pressé. Etat de fait qui ralentit le rythme des rencontres, des prises de décisions communes, qui réduit les liens entre les associations cantonales et le SER et qui, en fin de compte, diminue la visibilité du travail de la faîtière et laisse planer le doute sur la légitimité à adhérer à une fédération supra cantonale.

Je laisse derrière moi une association professionnelle qui, depuis sa création en 1998, a vu sans cesse le volume de son activité interne et externe augmenter. Une association qui s'est impliquée très fortement dans les dossiers romands, suisses et internationaux des politiques de l'éducation et de la recherche.

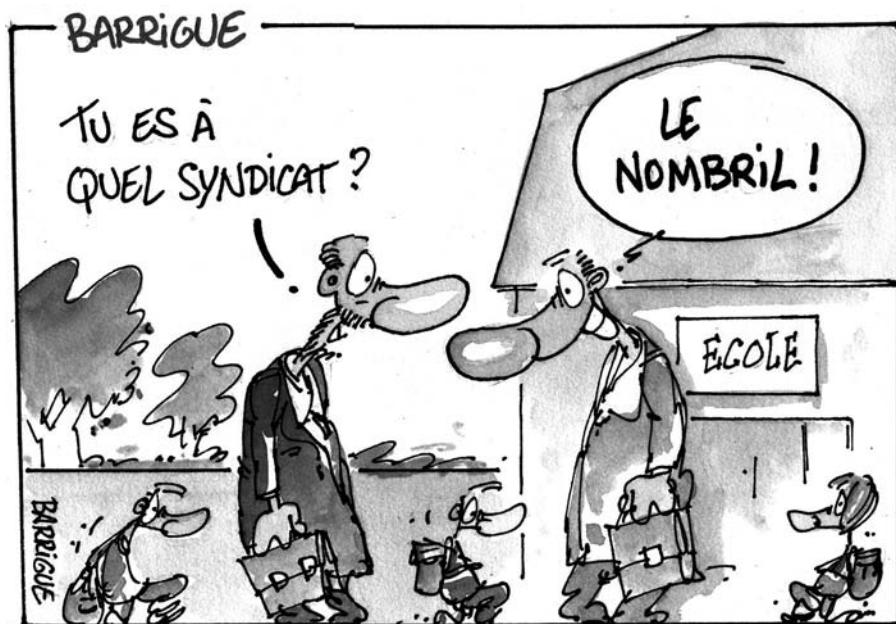
Sa présence dans les médias et auprès du public est avérée. Le SER est aujourd'hui considéré et respecté comme un partenaire incontournable et fiable des Espaces de la Formation. Les sollicitations à son égard sont toujours plus nombreuses.

Le renforcement des relations avec LCH, avec la FAPERT, avec la Francophonie syndicale de la formation, avec les communautés européennes et internationales en lien avec

l'Education, annoncé dans un de mes discours au début de mon mandat, est aujourd'hui totalement réalisé.
Je quitte un syndicat romand qui tient en mains un nombre important de cartes positives. N'en demeure pas moins que les actrices et acteurs responsables du SER ne pourront pas se passer de solidarité et d'engagement.

Bon vent à toutes et à tous et **Merci** à celles et à ceux qui ont su partager mes aspirations pour une école obligatoire plus juste, plus équitable, plus efficace et pour des perspectives professionnelles de qualité dans l'enseignement.

¹ Je ne veux pas prendre le risque d'oublier quelqu'un, quelqu'une dans une liste qui serait incomplète





Suzanne Schöb

3.5 Commission pédagogique du SER (Suzanne Schöb)

Le SER a vécu un certain nombre de changements structurels en fin 2005. La création d'une «Commission pédagogique» en lieu et place des commissions de degrés a ainsi été proposée par le Comité du SER et approuvée par l'Assemblée des Délégués du 3 décembre 2005. A l'heure actuelle, la CP est composée de 9 personnes issues de différentes associations cantonales (il y a encore des places disponibles!).

Elle a pour objectifs d'apporter au CoSER un regard extérieur sur certains dossiers d'actualité, une expertise selon les spécificités et les compétences de ses membres, en fonction des thèmes et des champs d'études définis dans le Pecaro, entre autres.

Pour assurer la transition entre les anciennes commissions et cette nouvelle entité, un bureau constitué de trois anciens membres du Comité central a mené au printemps une première réflexion concernant le cahier des charges et le fonctionnement de la CP ainsi que ses mandats pour les mois à venir.

Une première plénière a réuni tous les membres en septembre. Afin d'établir le socle à partir duquel les futurs travaux de la CP pourront se développer et dans le but de tirer parti de la richesse des expériences complémentaires des membres qui la composent, un recueil des travaux et des positions pédagogiques du SER est progressivement établi. Chacun a pu évoquer les dossiers auxquels il a participé. Cette séance a également permis d'aborder le premier mandat confié par le CoSER: une analyse de la mise en œuvre du Pecaro. Cette question constituera le fil rouge des travaux de la CP pour l'année à venir.



Jacques-Etienne Rastorfer



Josy Marti



3.6 Archives (Josianne Thévoz, Liliane Palandella)

Classement

Les «archivistes» de la SIR et de la SPR continuent leur travail de fourmi.

Nécessaires pour comprendre l'histoire et l'évolution de notre organisation professionnelle, les volumineuses archives de notre association recèlent nombre d'informations intéressantes, voire inattendues ou amusantes.

Chaque pièce fait l'objet d'une lecture rapide, après quoi ses références sont inscrites selon l'ordre chronologique dans un fichier, lui-même inséré dans un dossier thématique. A ce jour, sont ouverts 18 dossiers comprenant au total 142 fichiers; ils représentent plus de 3000 documents, lettres et rapports, sans compter les procès-verbaux des séances de comité et les livres de comptabilité. Le tri continue...

Un groupe de travail ad hoc réfléchit actuellement à l'avenir de ces archives; elles devraient être un jour déposées dans un lieu sûr et accessible à ceux qui voudraient les consulter.



Josianne Thévoz



Contribution à l'Educateur

La lecture des Educateur passés et des rapports et comptes rendus des congrès fournit matière à la rédaction, à deux mains, de la chronique mensuelle *Passé...vraiment?*; on y trouve un aperçu de la vie des instituteurs et des préoccupations de leur association professionnelle; cette chronique a actuellement couvert la période 1865-1965.

Rappel:

SIR: Société des Instituteurs de la Suisse romande: 1864-1889

SPR: Société pédagogique de la Suisse romande: 1889-1998



Catherine Haus Schneuwly

3.7 Groupes de travail

3.7.a GT ES (Catherine Haus Schneuwly)

Après le succès de la journée de l'enseignement spécialisé du 16 novembre 2005 et l'adoption des thèses SER sur l'intégration à l'AD/SER du 29 mars 2006, le groupe a vécu cette année plutôt en veilleuse. Christian Laffely ayant manifesté son désir de quitter la présidence du groupe, c'est Catherine Haus Schneuwly, membre du comité SPG qui a repris la présidence. En ce début d'année scolaire, le groupe a d'ailleurs un urgent besoin de (re) trouver des représentants des cantons (Fribourg, Neuchâtel, Jura et Valais) pour relancer une dynamique de travail.

La prochaine échéance pour le GT est de rendre au SER un projet de réponse à la consultation, lancée par la CDIP concernant l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Cet accord relève des conséquences de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).



3.7.b GT AAM (Jacques Daniélou)

Après que le forum du 30 novembre 2005, intitulé «Entre matière et pensée: le geste» et organisé par le Groupe de travail, eut rencontré un formidable accueil et que 400 collègues romands se pressèrent à Lausanne pour, l'après-midi, recevoir la manne humaniste d'Albert Jacquart, le GT a tenu deux séances ordinaires.

Le 3 mai 2006, à Yverdon, une séance de «débriefing» a permis d'évaluer les retombées du colloque de novembre. Lors de cette rencontre, a également été adopté par le groupe un règlement et cahier des charges du GT AAM revisité. Ce document a été validé par le CoSER dans sa séance du 1er septembre 2006.

De plus, le soussigné a été confirmé comme président du GT AAM, qui a été «resserré». Il compte actuellement

11 personnes, dont, signe d'ouverture du SER, Michel Pomatto, notre collègue genevois enseignant en arts visuels, membre de la FAMCO.

Le 8 novembre 2006, une seconde séance a permis de débattre des avancées romandes relatives à la formation dans les domaines des Activités artistiques et manuelles.

C'est dans ce champ que le GT AAM du SER entend – clin d'œil aux champs disciplinaires qu'il promeut – «enfoncer le clou», «tisser des liens», «se régaler des perspectives futures» et ne pas tout mettre en œuvre pour «peindre en bleu» l'avenir des AAM.



3.7.c Groupe Statuts (*Francis Baour*)

Le nouveau groupe statuts, composé de Jean-François Kunzi, président, Francis Baour secrétaire, Marcel Bulliard et Rachel Meyer-Bovet assesseurs, s'est réuni à nouveau à de nombreuses reprises. Il a développé ses idées lors de l'AD du printemps qui a clairement défini des options telles la mise en place d'un secrétariat général, le maintien d'une présidence forte et d'une vice-présidence tournante. Néanmoins, force est de constater une fois de plus que, tant que les moyens financiers n'augmenteront pas, soit par une augmentation mesurée mais régulière des cotisations, soit par l'augmentation du nombre de membres, la quadrature du cercle demandée au SER restera impossible à réaliser. Les demandes affluent et croissent mais les moyens tant humains que financiers ne suivent pas.



Tristan Mottet

3.7.d Groupe de pilotage Semaine romande de la lecture (Groupe de pilotage)

Bilan de la Semaine Romande de la Lecture 2005

A notre connaissance, 65 établissements différents de Romandie ont annoncé leur participation sur le site du SER. La seconde édition s'est donc révélée un moment privilégié vécu par environ 10 000 élèves; nombre auquel s'ajoutent les participants à de multiples activités entreprises spontanément.

Unanimes, les comptes rendus relèvent l'enthousiasme et le réel plaisir des élèves, enseignants et parents, ainsi que l'accueil très favorable des autorités, inspecteurs et directeurs.

Les HEP et l'UNI de Fribourg se sont associées à l'événement par l'organisation de coins lecture et d'un «café scientifique sur le thème de la dyslexie».

A relever quelques commentaires tirés des «retours» parvenus au Groupe de pilotage de la SRL:

- «Un stimulant qui peut être adapté à chaque région»
- «Activité formatrice au niveau de l'école»
- «De telles actions au plan romand renforcent un sentiment d'appartenance à un groupe plus large»

Les médias ont donné un vaste écho à la SRL par des émissions à la Radio Romande, Radio Chablais, Radio Fribourg, et par des articles parus dans La Liberté, Le Nouvelliste, Le Franc-Montagnard, le Vendredi, l'Éducateur et Résonances.

Le Groupe de pilotage de la SRL a ouvert un champ d'investigation auprès d'autres personnes préoccupées par la lecture. Les réunions suivantes ont eu lieu:

- le 21 février 2006: rencontre avec les délégués à la lecture et les personnes de référence de différents cantons, ainsi qu'avec la présidente d'une association cantonale des bibliothécaires;
- le 5 avril 2006: rencontre avec M. Christian Berger, secrétaire général de la CIIP.

Ces échanges ont permis de mettre en évidence les préoccupations communes autour des enjeux de la lecture:

- donner à l'enfant l'accès aux livres (rôle primordial des enseignants et des parents)



- recentrer le rôle de l'école par rapport à l'apprentissage initial et continué de la lecture et l'appropriation de l'écrit
- valoriser la lecture dans le milieu familial
- promouvoir une culture du livre
- inscrire la SRL dans une logique de continuité de l'apprentissage de la lecture, en lien direct avec le plan d'étude

La Semaine romande de la lecture apparaît donc comme un événement reconnu et soutenu par l'ensemble des intéressés.

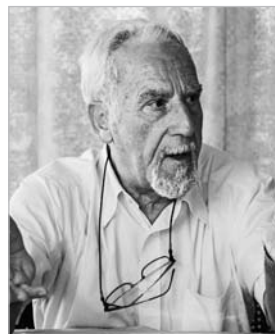
Les délégués du SER ont plébiscité la SRL lors de leur Assemblée annuelle.

3.7.e Groupe de pilotage des ARE (*Georges Pasquier*)

Si le thème retenu pour les Assises o6 l'a été très rapidement et s'imposait presque de lui-même, la façon de l'aborder, le contenu du texte fondateur et l'organisation même des Assises se sont avérés très difficiles. Intervenant en plus dans une année chargée de problèmes divers et aigus, le travail du Groupe de pilotage n'a pas été de tout repos.

Essayant de tirer parti de l'expérience des deux sessions précédentes, limité dans sa gestion financière par les légitimes exigences du CoSER et de l'Assemblée des délégué-e-s, le Groupe de pilotage était pourtant fermement déterminé à mener à bien cette troisième organisation d'Assises appelées à être pérennisées.

Malgré une fréquentation relativement faible, la manifestation du 23 septembre semble avoir répondu aux attentes des participants et donne au Groupe de pilotage le sentiment qu'il n'a pas œuvré en vain.



Walo Hutmacher





Christian Berger

4.1 Rencontres CIIP (*Georges Pasquier*)

Le SER (et avant lui la SPR) peut être légitimement fier du fait que la dimension prise cette année par la CIIP est en partie due à ses efforts incessants pour faire avancer la cause de la coordination romande.

L'espace romand de la formation est né.

Et s'il n'est pas encore concrètement réalisé, le projet est en bonne voie puisque construit dans une «Convention scolaire romande» proposée à consultation de février à novembre 2006. Articulée sur la déclaration de janvier 2003 sur les finalités et objectifs de l'Ecole publique, cette convention s'inscrit parfaitement dans la logique du futur concordat HarmoS, renforcé lui-même par le plébiscite des nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation. Pour les enseignants romands et leur lutte séculaire, l'année 2005/2006 marque un important tournant.

Le Pecaro a reçu un confortable aval lors de la consultation, sa concrétisation est en bonne voie avec un travail en commun des cantons BEJUNEFRIVAL et sa version 2006 marque un considérable progrès de présentation et de lisibilité.

Pourtant, tout est loin d'être rose et le succès du vote genevois sur l'école pousse les initiants à s'attaquer aux choix professionnels qui sous-tendent le Pecaro, menaçant ainsi la nature même de la convention scolaire romande. Dans chaque canton et en Suisse romande, nous allons avoir à lutter et à faire entendre la voix des professionnels dans un débat qui va tenter fortement de les discréditer.

Entretien de très constructives relations avec le secrétariat général de la CIIP, le SER continue à s'affirmer comme le partenaire incontournable de la Conférence romande et comme un des artisans les plus déterminés d'un espace romand de la formation plus prometteur, mais plus menacé que jamais.

CONGRÈS

Educateur

Rédacteur en chef
Georges Pasquier
Adjointe
Nicole Rohrbach
Comité de rédaction

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

Bureau de l'AD

Président J.-François Guillaume (AVECO)
1^{er} vice-présidente A. Migliaccio-Santschi (SEJ)
2^e vice-président Vacant (SPFF)

Vérificateurs des comptes

Vincent Brèchet (SEJ)
J.-André Guillaume-Gentil (SAEN)
Yves Froidevaux (SPV)

Secrétariat Educateur

Véronique Jacquier Darbellay

COMITÉ CENTRAL

Groupe présidence

Jusqu'au 31.08.06

1 présidente Marie-Claire Tabin
2 vice-présidents Georges Pasquier
Francis Baour

A partir du 01.09.06

1 président Georges Pasquier
2 vice-président-e-s Francis Baour
Rachel Meyer-Bovet

Commission de gestion

Commission pédagogique

Groupes de travail permanents:

- GT AAM
- GT ES

Collègues romand-e-s engagé-e-s

Commissions et groupes de travail

Comité SER (CoSER)

Pdte: Tabin Marie-Claire*
Pdt: Pasquier Georges
AMCOFF: Meyer-Bovet Rachel
AVECO: Knobel Pascal
SAEN: Kunzi Jean-François
SEI: Rohrbach Samuel
SEJB: Baour Francis
SPFF: Bulliard Marcel
SPG: Baud Olivier
SPV: Daniélou Jacques
SPVal: Savoy Jean-Claude
Educateur: Rohrbach Nicole

Supléant-e-s

AMCOFF: Corninboeuf Ivan
AVECO: Rogéré Pignolet B.
SAEN: vacant
SEI: Meury Rémy
SEJB: Jobé Alain
SPFF: vacant
SPG: Vité Laurent
SPV: Delacour Martial
SPVal: Jirillo Grégoire

Comm. pédagogique

Bureau:
Marti Josy, SEJB
Schöb Suzanne, SPG
Rastorfer J.-Etienne, SPV
Carrel Eliane, SPFF
Devaux Marinette, SEJB
Guillaume-Gentil J.-A., SAEN
Migliaccio-Santschi A., SEJ
Notter Daniel, SPV
Rogéré Pignolet B., AVECO

Comm. de gestion

Haller Jean-Marc, SPV
Marty René, SPFF
Mesiano Anne-Marie, SPVal

Gr. statuts du SER

Baour Francis, CoSER
Bulliard Marcel, CoSER
Kunzi Jean-François, CoSER
Meyer-Bovet Rachel, CoSER

GT AAM

Président: Daniélou Jacques
Aubry Anne, SEJ
Bircher-May Rachel, AVECO
Bonzon Claudine, SPV
Coppey-Granges S., SPVal
Corpataux Laurence, SPFF
Hennet Nelly, SEJ
Locher Doris, SPVal
Pomatto M.-Raymond
Schneider Janine, SPFF
Tracewski Isabelle, SPG

GT ES

Pdte: Haus Schneuwly C., SPG
Baud Olivier, CoSER
Bernardin Françoise, SEJB
Laffely Christian, SPV
Meylan Jacqueline, SAEN
Palix Christiane, SAEN
Vadillo Joan, SPV

Gr. pilotage Assises

Daniélou Jacques, CoSER
Kunzi J.-François, CoSER
Pasquier Georges, CoSER
Tabin M.-Claire, CoSER*
+ Berger C., SG CLIP
+ Hutmacher W., sociologue

Gr. pilotage Semaine romande lecture o6

Pdt: Mottet Tristan, AVECO
Secr.: Marti Josy, SEJB
Babet Laurence, SEJ
Luyet Cornélia, SPVal
Rebetez Jacqueline, SPFF
Yerly Christian

Gr. Archives

Palandella Liliane
Thévoz Josianne

Autres collaborations

SER-LCH

Tabin M.-Claire, Pdte SER*
Baour Francis, SER
Pasquier Georges, SER
Zemp Beat, Pdt LCH
Schildknecht Urs, LCH
Strittmatter Toni, LCH

SER-FAPERT

Tabin M.-Claire, Pdte SER*
Baour Francis, SER
Bulliard Marcel, SER
Pasquier Georges, SER
Seydoux Anne, Pdte FAPERT
Barras Paris Claude, APE/VS
Reber Patricia, APE/VS
Vuagniaux Judith, APE/NE

SER-SSPES

Tabin M.-Claire, Pdte SER*
Baour Francis, SER
Pasquier Georges, SER
Rohrbach Samuel, SER
H. Peter Dreyer, Pdt SSPES
Dubois-Ferrière Christa, SSPES
Tschopp Urs, SSPES

Jeunesse économie

Président: Baour Francis
Friche Roger
Friot J.-Noël

EBENRAIN

Tabin M.-Claire, Pdte SER*

FEE

Tabin M.-Claire, Pdte SER*
Bulliard Marcel
Martí Josy

FED

Ney Claire-Madeleine
Comm. pédagogique FED
Schöb Suzanne

OFS: Groupe d'experts

Education et formation

Baour Francis, SER

Comité d'action pour le SP

Tabin M.-Claire, Pdte SER*
Baour Francis, SER

epch.ch

Salamin Roger, AVECO

CH-Echange Jeunes

Jobé Alain, SEJB

Fondation CPA

Présidente: Corboz J., SPG
Bonvin Alain, SPVal
Martí Josy, SEJB
Moser-Léchoth Daniel, LEBE
Ney C.-Madeleine, SPV
Raval Alain, SEJB
Roshier Dennis, comptable
Tabin M.-Claire, SER
Ultry Aurélie, SPFF

Rédacteurs en chef

Pasquier G., réd. en chef
Rohrbach N., réd. adjointe

Comité de rédaction

Cattani Paolo
Forster Simone
Ticon José
Vellas Etienne
Yerly Christian

Rédactions cantonales

FR: Schmidlin Agnès
GE: Vité Laurent
JU: Rohrbach Nicole
JUBE: Knuchel Ulrich
NE: Khamlichi Saïd
VD: Daniélou Jacques
VS: Savoy Jean-Claude

Instances officielles romandes: CIIP

Comm. pédagogique

Broquet M.-Danielle, JU
Daniélou Jacques, VD
Merkelbach A.-Marie, BE
Pasquier Georges, GE
Rastorfer J.-Etienne, VD
Tabin M.-Claire, VS*

Conseil

de la coordination

Baour Francis, CoSER
Bulliard Marcel, CoSER
Kunzi J.-François, CoSER
Pasquier Georges, CoSER
Tabin M.-Claire, pdte SER *

Conseil recherche en éducation

Pasquier Georges, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

Conseil

Média-Formation

Tabin M.-Claire, pdte SER *
Pasquier Georges, Pdt SER

Instances officielles suisses: CDIP

COMETE

Baour Francis, CoSER
Daniélou Jacques, CoSER

COMEVAL

Bulliard Marcel, SPFF

REREF

Gaillard Xavier, AVECO

RERLANG

Mottet Tristan, AVECO

Suivi ME math. 7-9

Guillaume-Gentil J.-A., SAEN

HarmoS (Beirat)

Pasquier Georges, SER

CORECHED

Tabin M.-Claire, pdte SER*

Comm. reconnais. des diplômes (enf. + prim.)

Baour Francis, SER

Comm. de reconnais. des diplômes (sec. I)

Gaillard Xavier, AVECO

TF ICT et Formation

Tabin M.-Claire, pdte SER*

TF Perspectives Professionnelles

Tabin M.-Claire, pdte SER*

Groupe Analyse changements prof.

Baour Francis, SER

GMO Pisa

Daniélou Jacques, SER

Relations internationales

IE

Bulliard Marcel, SER
Pasquier Georges, SER
Tabin M.-Claire, pdte SER*

CSFEF

Bulliard Marcel, SER
Pasquier Georges, SER
Tabin M.-Claire, pdte SER*

CSEE

Pasquier Georges, SER

* jusqu'au 31 août 2006

4.2 Conseil de la recherche en éducation

(Georges Pasquier)

Toujours actif au sein de ce Conseil présidé par Elisabeth Baume-Schneider, le SER suit avec attention la qualité des recherches menées en Romandie et en Suisse, tout en déplorant la dispersion des forces et leur insuffisance dans certains cantons. Les nouvelles perspectives d'harmonisation seront-elles favorables ou défavorables à la recherche en éducation? Les craintes ne manquent pas et le CRE sera appelé sans doute à jouer un rôle déterminant dans l'avenir. Mais au rythme de deux réunions par année, son rôle est forcément limité. Jusqu'à preuve du contraire, le travail dans les cantons est encore prépondérant. L'IRDP qui devrait logiquement gagner en puissance est affaibli par des coupes budgétaires venant de la Confédération. Au-delà des chercheurs eux-mêmes, ce sont les enseignants et avec eux l'école et les systèmes éducatifs, donc les élèves et la population, qui sont perdants. La recherche nous concerne au premier chef et le SER l'a toujours affirmé.



4.3 Conseil de la coordination (Georges Pasquier)

Organe consultatif de la CIIP réunissant parents, enseignants, autorités scolaires et députés, le conseil de la coordination a connu cette année, sous la présidence de Claude-Alain Kleiner, un regain d'activités dû à la multiplication des dossiers touchant de près ou de loin aux efforts d'harmonisation tant sur le plan romand que sur le plan suisse.

Le conseil s'est donc penché entre autres sur le plan quadriennal de la CIIP, sur la laïcité, sur les violences et incivilités à l'école, sur HarmoS, sur la convention romande, sur le préscolaire ainsi que sur le parascolaire et les propositions d'horaire continu.

De nombreux dossiers sont dans le collimateur du conseil (les médias, l'image de l'enseignant, la politique d'intégration, les «basic-checks», etc.). Sans compter la propre redéfinition du conseil, son fonctionnement à l'avenir dans une éventuelle nouvelle composition.





Jacques Daniélou

4.4 Commission pédagogique CIIP (*Jacques Daniélou*)

Au sein de la commission pédagogique de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin sont représentés, de manière paritaire, 8 délégués institutionnels de chacun des cantons, ainsi que 8 délégués des associations cantonales d'enseignants. Ces derniers doivent par ailleurs représenter de manière équilibrée les divers ordres d'enseignement de l'école obligatoire. Et c'est à ce titre que, formellement, les enseignants y sont présents, et non pas en tant que délégués officiels du SER.

Instituée en 1998, la Commission, sous l'actuelle présidence de la Vaudoise Jacqueline Pellet, a pour principales missions:

- de dresser à intervalle régulier un état de situation en matière d'enseignement des disciplines principales, de recenser les problèmes rencontrés et les progrès accomplis;
- d'assurer le suivi des plans-cadre adoptés par la Conférence et de formuler des recommandations relatives à leur application;
- d'exprimer des besoins en matière de moyens didactiques et d'émettre des avis sur les conceptions d'ensemble et les projets de moyens d'enseignement;
- d'organiser des colloques réunissant des enseignants et des experts pédagogiques afin de faire le point sur l'enseignement d'une discipline ou sur un thème pédagogique.

Depuis l'AD 2005 du SER, la Commission s'est réunie à 4 reprises: le 16 décembre 2005 et les 23 mai, 27 septembre et 7 novembre 2006.

Elle a notamment et principalement traité de l'évolution des dossiers Pecaro et «Enseignement du français en Suisse romande».

Sur ce dernier point, le soussigné, estimant que la Commission était mise sur la touche, a interpellé vigoureusement le secrétaire général de la CIIP, Christian Berger, à ce titre membre de la Commission pédagogique, en exigeant une réunion extraordinaire d'urgence.

Lors de cette très utile séance, le 23 mai, les clarifications demandées ont été apportées.

Bon nombre de représentants associatifs et institutionnels devraient prochainement arriver en fin de leur mandat de deux fois 4 ans. C'est un souci, tant la culture commune est difficile à créer au sein de la Commission. Une exploration à ce propos doit avoir lieu avec la CIIP.

4.5 Conseil Média-Formation *(Marie-Claire Tabin)*

Basé sur une Convention entre la RSR, la TSR et la CIIP, les buts principaux du Conseil Média-Formation sont de mettre en évidence les attentes des uns et des autres et de dégager des perspectives de collaborations nouvelles. Le suivi des activités est assumé par le responsable médias de la CIIP, Christian Georges. Le SER y assure le relais des préoccupations des enseignant-e-s. Le Conseil s'est réuni une fois en 2005.

Cette année 2006, la Conférence romande a dû procéder au remplacement de la présidente actuelle, Madame la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot. C'est Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat genevois, qui lui succède.

La séance 2006 a lieu le 20 novembre.



Christian Georges

4.6 COMETE *(Francis Baour)*

La COMETE, sous la présidence de Bernard Jousson et avec l'efficace contribution de Christian Georges de l'Unité médias de la CIIP, à laquelle participent Francis Baour et Jacques Daniélou, s'est réunie cette année à quelques reprises, mais a surtout remodelé son mode de fonctionnement.

En effet, il a été décidé de la faire travailler en sous-groupes comprenant moins de membres afin de gagner en efficacité. Ces sous-groupes, outre le développement réjouissant de la Semaine des Médias qui a connu un beau succès en 2006 et sa poursuite, s'occupent notamment pour les trois prochaines années des points tels:

- Référentiels MITIC enseignants, formateurs, élèves;
- Pecaro;
- Priorités et suivi des recommandations des colloques MITIC et SATW;
- Plateforme et ressources électroniques;
- Ethique et droits d'auteur.



Francis Baour



4.7 REREF (Xavier Gaillard)

Constitué en juin 2004, le réseau des responsables de l'enseignement du français (REREF) est composé d'un ou deux délégués de chaque canton romand et d'un délégué du SER. Le réseau couvre l'ensemble de la scolarité obligatoire. Il est animé par Michel Nicolet, collaborateur scientifique au secrétariat général de la CIIP. Les membres du REREF se sont

rencontrés à quatre reprises au cours de l'année scolaire 2005-2006.

Le rôle du REREF est avant tout d'assurer une plate-forme d'échanges sur les pratiques du terrain dans chaque canton. Le réseau doit aussi servir de relais au GREF (groupe de référence de l'enseignement du français), également mis en place en 2004 sous les auspices de la CIIP.

Les principaux échanges de ces rencontres ont porté sur les points suivants:

- Les projets en cours ou planifiés dans les différents cantons au niveau des plans d'études et des moyens d'enseignement.
- La diffusion vers les enseignants du rapport du GREF (à ce jour limitée).
- La détermination de priorités par rapport aux propositions émanant de ce rapport: entre autres, l'adéquation des moyens d'enseignement futurs avec les thèses du rapport et les options du Pecaro.

Dans ce cadre-là, le REREF a été tenu au courant des étapes et démarches laborieuses ayant conduit finalement à la publication du document «Enseignement/apprentissage du français en Suisse romande: orientations», brochure destinée à l'ensemble des enseignants de français de Suisse romande. Les cantons ont maintenant mission de diffuser cette brochure auprès de leurs enseignants. Celle-ci est par ailleurs téléchargeable sur le site www.ciip.ch.

Le REREF a également été consulté dans le processus ayant abouti à l'adoption du «Plan d'ensemble en vue de la réalisation et du choix de nouveaux moyens d'enseignement». Sur ce point encore, voir www.ciip.ch.

Les membres du REREF (2005-2006):

CIIP	Michel Nicolet
BE	Simone Hofstetter
FR	Yves Baumann et Hervé Galeuchet
GE	Muriel Wacker et Jean Lathion
JU	Hélène Woog
NE	Denise Delachaux
VD	Francine Clavier
VS	Chantal Chabbey et Pierre-Marie Gabioud
SER	Xavier Gaillard

5.1 Plénières CDIP (Marie-Claire Tabin)

L'histoire de la politique éducative suisse s'inscrit au fil des trois séances plénières que vivent les vingt-six ministres cantonaux de l'éducation ou leurs représentant-e-s officiel-le-s. Cet organe traite tous les dossiers de la politique de formation suisse. De la maternelle aux universités en passant par les HES, le plénum prend des décisions, débat avec l'office fédéral de la formation et des technologies, avec les associations professionnelles, avec la Confédération. 2006 fut une année riche en perspectives d'harmonisation; confirmation d'apprentissage de deux langues étrangères à l'école primaire; adoption de modifications aux règlements de reconnaissance des diplômes d'enseignement; mise en consultation du Concordat HarmoS; orientation sur le masterplan des hautes écoles spécialisées 2008-2011; sensibilisation sur la réforme de l'orthographe allemande; encouragement à la formation, la recherche et à l'innovation (message de la Confédération pour les années 2008 à 2011); etc.

Sur le plan politique, la CDIP a vécu des heures importantes à l'occasion des votations du 21 mai concernant la modification des articles constitutionnels sur la formation. Nos chef-fe-s d'Etat doivent trouver un consensus s'ils ne veulent pas que la Berne fédérale les contraigne dans certains domaines.

De nombreux thèmes ont retenu l'attention du SER et de LCH, notamment:

- la place des HEP dans les HES et le niveau de formation des enseignant-e-s
 - HarmoS et la modification des articles constitutionnels
 - l'apprentissage des langues
- etc.

A chaque fois, les deux faïtières ont alerté les responsables cantonaux sur les questions de qualité, de mise en œuvre, et ont posé leurs conditions de réalisation.

Dans cette assemblée, la Romandie n'est pas en reste. Les membres de la Conférence francophone ne manquent pas de positionner l'Espace romand et de rappeler la nécessité du respect des diversités culturelles avant de prendre une décision suisse.



Isabelle Chassot, présidente
et Hans Ambühl, secrétaire
général

De plus, la nouvelle présidente de la CDIP est issue des rangs romands. C'est avec plaisir que le SER a félicité Madame Isabelle Chassot, Conseillère d'Etat en charge de l'Education dans le canton de Fribourg, pour sa nomination à la tête de la Conférence suisse. Nous notons également avec plaisir que Monsieur Claude Roch a été nouvellement désigné représentant romand au Comité de la CDIP. Dans les temps à venir, les syndicats devront suivre, entre autres dossiers, la réflexion politique sur «l'optimisation de la transition entre la scolarité obligatoire et le degré secondaire II». Dossier on ne peut plus important si les associations professionnelles veulent réellement favoriser la réalisation professionnelle de chacune et chacun.

5.2 Commissions de reconnaissance des diplômes

5.2.a Degrés enfantin et primaire *(Francis Baour)*

Elle a pris son rythme de croisière, a dû malheureusement se séparer d'un excellent collaborateur scientifique, Lukas Lehmann, mais a retrouvé en Claudia Profos une personnalité elle aussi très efficace. De ce fait, l'étude des dossiers et leur suivi sont grandement facilités pour les membres «normaux» de la commission. En fin de 2006 les HEP romandes seront toutes accréditées. Il demeure encore quelques HEP alémaniques en instance de demande ou de traitement.

La commission continue ses travaux surtout dans le sens d'une vérification régulière de l'évolution des points faibles pour lesquels elle a exigé des correctifs. La collaboration avec des experts étrangers comme Monsieur Paquet par exemple s'avère elle aussi très bénéfique pour la qualité des travaux.

5.2.b. Degré secondaire I *(Xavier Gaillard)*

La commission de reconnaissance des diplômes d'enseignement du secondaire I a siégé à quatre reprises pendant l'année scolaire 2005-2006. Les sous-commissions ont examiné les dossiers et effectué les visites d'évaluation de plusieurs instituts de formation alémaniques ou romands.

En marge de ces travaux d'évaluation, la commission a été

amenée à discuter des parcours de formation dits raccourcis, qui concernent essentiellement les passerelles nécessaires à l'obtention d'un titre d'enseignement pour un autre degré que celui obtenu dans une formation initiale (prioritairement du primaire vers le secondaire I). Toutes les décisions ne sont pas encore définitivement tombées quant à ces parcours. Un travail important reste à réaliser pour la définition d'indicateurs en vue d'une généralisation des procédures de reconnaissance d'acquis au plan intercantonal.

Les nouveaux règlements de reconnaissance adoptés par la CDIP en automne 2005 ont aussi été au centre des discussions. Au niveau du secondaire I, le titre d'enseignement sera désormais un Master. Il pourra être obtenu soit dans un cursus intégratif de neuf semestres dans une HEP ou un Institut de formation assimilé, soit dans un cursus consécutif dans lequel le Master professionnel, réalisé lui aussi dans une HEP ou un Institut assimilé, fera suite à un Bachelor académique universitaire. Le second modèle prédomine en Suisse romande, où le modèle combiné Secondaire I / Ecole de maturité a été aussi adopté par plusieurs HEP. Ce dernier réclame la formation académique du diplôme destiné aux Ecoles de maturité et la formation professionnelle requise par le diplôme destiné au Secondaire I, soit – en clair – un double Master. La possibilité de transformer ce second Master en un Master of Advanced Studies a été évoquée: elle butte actuellement sur deux obstacles: a) le financement (les MAS devant s'autofinancer); b) le statut des MAS définis comme des titres de formation continue et non des titres de formation initiale (ce que requiert un diplôme d'enseignement).

A noter que la révision du règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement du secondaire a été dictée par les réformes dites de Bologne. Les accords bilatéraux liant désormais la Suisse à la Communauté européenne ont aussi dicté certains changements, dont le plus notoire est la possibilité laissée aux HEP et Instituts assimilés de former des enseignants monodisciplinaires. Le politique a pris le dessus sur le pédagogique, dans ce choix-là fort discuté. Reste à voir comment les Instituts de formation useront de cette possibilité...

Nombre d'entre eux sont en phase de restructuration ou de reconstruction de leur filière de formation. De substantiels changements dans les contenus et la durée de la formation conduisant au métier d'enseignant-e au secondaire I se dessinent, qui passeront certainement par de nouvelles demandes de reconnaissance. Le travail de la Commission semble donc encore assez conséquent, ce d'autant plus que le caractère pérenne d'une reconnaissance acquise pourrait être remis en cause, par analogie avec d'autres certifications relatives aux démarches qualité.

5.3 TF Perspectives professionnelles

(Marie-Claire Tabin)

Extrait du texte «Considérations du Secrétaire général de la CDIP, Hans Ambühl, sur le programme de travail de la CDIP»:

Le travail de la Task Force Perspectives professionnelles dans l'enseignement sera poursuivi sous une nouvelle appellation: «Avenir de la profession enseignante». L'objectif à long terme est d'établir des mesures efficaces pour attirer à l'enseignement des personnes de talent et pour consolider la profession en améliorant son attrait. A court terme, il faudra analyser les transformations de la profession que laisse prévoir la mise en place du concordat HarmoS et de l'accord sur l'enseignement spécialisé (structures, objectifs, tâches et catégories), et en tirer les conséquences pour la formation des enseignantes et des enseignants.

Globalement, ce point est étroitement lié à la thématique de la qualité de la profession enseignante. Cette approche semble devoir tenir ses promesses du point de vue du marché de l'emploi, puisque l'alternance entre les phases de pénurie et de pléthore d'enseignantes et d'enseignants se resserre de plus en plus.

La question des catégories d'enseignantes et enseignants, soulevée par la conférence régionale de Suisse centrale (BKZ; lettre du 6 mars 2006) et par la conférence des hautes écoles pédagogiques (CSHEP; lettre d'avril 2006), sera traitée dans les temps à venir par la CDIP.

Il est évident qu'avec les changements prévus au niveau suisse par le concordat HarmoS, le statut de la profession enseignante doit évoluer. Des adaptations s'imposent. Une analyse des transformations doit permettre de tirer les conséquences essentielles pour l'harmonisation de la formation du personnel enseignant.

En outre, les syndicats ne peuvent plus «ignorer» la mise en place d'un monitoring global du système d'éducation. Il n'est plus temps de se voiler la face et de faire comme si cela ne concernait pas l'enseignement. L'évaluation de la qualité de l'école publique doit avoir lieu. Celle-ci passe également par l'évaluation du travail des enseignantes et des enseignants. Une évaluation que les fédérations professionnelles doivent négocier, planifier avec l'autorité scolaire et avec la recherche.

Dans le groupe de travail chargé d'analyser les changements prévisibles de la profession enseignante, le SER est représenté par Francis Baour. Stratégique, cette commission devrait explorer des pistes de réflexion sur la professionnalisation du métier et sur le niveau de formation (Rappel: la pétition SER lancée fin 2005).

5.4 CTIE (Francis Baour)

Outre le développement réjouissant du portail éducatif Educanet2 (auquel enfin les enseignants bernois francophones ont accès) et du serveur suisse de l'Education, le CTIE a mis sur pied, comme chaque année, un colloque très intéressant de deux jours à Berne. Malheureusement trop peu d'enseignants encore y participent. Ce colloque dont le titre cette année était «Intégration des ICT – entre attentes et réalités» permet toutefois de mettre en présence les chercheurs développeurs de programmes et les enseignants pour améliorer l'utilisation de l'ordinateur en classe, mais aussi à titre personnel. Plus de détails sur www.sfib-ctie.ch.



Integration der ICT – Spannungsfeld zwischen Anspruch und Realität
Intégration des ICT – entre attentes et réalités

8e Colloque du CTIE ICT et formation

Die zweisprachige Fortbildung über die Anwendung von Internet und Computern im Bildungswesen wird von der SFIB im Auftrag der CTE und des IEF durchgeführt. Cette manifestation bilingue sur l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet dans l'enseignement est organisée par la CTE sur mandat de la CTEP et du IEF.

26.–27.9.2006 Hauptgebäude der Universität Bern
www.fortbildung.educanet.ch | www.ctie.educanet.ch

5.4. TF ICT Formation (*Marie-Claire Tabin*)

Cette commission répond aujourd'hui à l'appellation «Commission de coordination dans le domaine des technologies et de la formation», pilotée par le centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement.

Durant l'année 2006, elle a approuvé des recommandations destinées au pilotage du système éducatif suisse. Celles-ci s'inscrivent à la suite d'une étude réalisée par le CTIE à propos de la collaboration internationale en ICT.

Les grands chapitres qui ressortent sont:

- Coordonner la collaboration et favoriser la création de réseaux personnels.
- Soutenir et aider les acteurs.
- Récueillir, mettre en forme, analyser et distribuer des informations.
- Promouvoir et valoriser des résultats.

Ils ont tous été défendus par la présidente du SER et par le président de LCH dans l'intérêt de développer et intégrer largement les ICT dans la formation.

La préoccupation de mettre en évidence des thématiques clés telles que:

- l'aspect humain;
- l'aspect organisationnel;
- l'aspect politique;
- l'aspect du changement et de l'innovation;
- l'aspect de l'information;
- l'aspect technologique;

a dominé dans la réflexion du groupe suisse de travail.

Les discussions en cours actuellement portent particulièrement sur les contenus et ressources pédagogiques électroniques. Les critères de choix, les conditions d'accès, le partenariat avec des privés, sont autant de thèmes délicats auxquels il faut réfléchir. La place des syndicats dans cette conférence suisse est d'une importance capitale pour influencer d'une manière réaliste le cours des débats. Le site du CTIE demeure une source d'informations inépuisable et le serveur suisse de l'éducation «educa.ch» ouvre des perspectives très intéressantes pour les enseignantes et les enseignants suisses.

Le directeur Francis Moret et ses collaborateurs y vouent un soin particulier pour satisfaire les pédagogues internautes.

5.5 HarmoS (Georges Pasquier)

Le 16 février 2006, le concordat HarmoS a été officiellement proposé à la consultation, laquelle se termine comme celle de la Convention romande le 30 novembre.

Ecole enfantine obligatoire, périodes blocs et structures de jour, création d'espaces linguistiques de formation avec gestion des plans d'étude, standards nationaux et instruments de pilotage des systèmes, ce concordat, s'il est adopté, va changer la vie et l'harmonisation du système suisse de la formation.

Beaucoup de points positifs, mais beaucoup d'inconnues et des dangers certains. Avec HarmoS, la CDIP va incontestablement jouer un rôle de plus en plus grand ces prochaines années, et ce d'autant plus que le peuple suisse a massivement approuvé les nouveaux articles constitutionnels le 21 mai dernier.

Depuis le 1er juillet, c'est pour la première fois une femme, et qui plus est une Romande, qui assume la direction de la CDIP.

Le SER suit de très près l'évolution de ce dossier très complexe, et notamment son volet «standards et monitoring», au travers de la participation d'un délégué au Beirat (conseil consultatif) d'HarmoS.

Echéances très importantes dans les mois qui viennent, avec notamment la proposition et la mise en consultation des compétences minimales dans chacune des quatre avenues choisies pour les standards.



5.6 Groupe de mise en œuvre Pisa (Jacques Daniélou)

Ce groupe, sous la direction de Christian Nidegger, du Service de la recherche en éducation de l'Etat de Genève, a pour mission principale d'assurer le suivi concret du passage des épreuves de l'étude internationale Pisa dans les classes romandes.

Le groupe réunit des cadres scolaires. Une place est réservée au SER, chargé ici de relever les contingences concrètes imposées aux collègues dans le cadre de la passation.

Cette étude – dont la troisième édition a eu lieu au printemps 2006 – se déroule selon un rythme trisannuel.

Concentrée d'abord sur les compétences en langue maternelle (littéracie) en 2000, puis sur les mathématiques et la résolution de problèmes en 2003, ce sont les sciences qui étaient cette année au cœur des items proposés par l'étude Pisa aux élèves de 15 ans et de 9e année.

Le 26 juin dernier, une séance d'évaluation du passage 2006 s'est déroulée à Lausanne.

On en retiendra 4 remarques et problématiques:

- Les élèves semblent avoir connu des difficultés importantes liées à la compréhension des situations proposées, au vocabulaire spécifique usité dans le domaine des sciences et, de manière large, à un champ scientifique déconcertant. Le découragement devant des items inintelligibles a souvent été constaté.

- Les administrateurs de tests (en principe extérieurs à l'école concernée) se retrouvent parfois seuls face aux élèves testés, dans un climat alors un peu délétère.

- Les cantons ont reçu, de Pisa 2003, les résultats par établissements. Il existe, dorénavant, une demande forte d'établir des classements intra-cantonaux, voire même inter-classes à l'intérieur des établissements.

- Une étude «enseignant» est proposée par le Consortium Pisa de l'OCDE aux pays concernés. La Suisse se dit intéressée...

On peut donc affirmer sans exagération qu'une certaine dérive «politique» menace Pisa.

Ainsi, des éléments indiquent qu'au niveau de la CDIP, Pisa est désormais en compétition de financement avec le projet HarmoS.

Jusqu'à quand le SER pourra apporter son soutien à l'ensemble de cette opération?

Des nuages s'amoncellent sur Pisa. Ils ne sont pas encore noirs d'orage, mais cette étude tend à évoluer sous un ciel plombé.



6.1 Fondation CPA (*Juliane Corboz*)

L'AD/SER du 3 décembre 2005 a accepté le changement de statut du groupe de travail CPA/SER qui s'est constitué en Fondation CPA. Dès lors, le Conseil de Fondation a pu aller de l'avant pour mener à bien toutes les démarches administratives auprès du Registre du Commerce de St-Maurice et de l'Office fédéral de surveillance des fondations à Berne pour un enregistrement officiel.

C'est donc en tant que Fondation que nous avons négocié le nouveau programme triennal à la DDC. Nos fonds propres (cotisations des enseignants SER, dons privés et publics) doivent représenter le 50% du budget total des projets; ils ont été acceptés par la DDC qui s'est engagée pour l'autre 50%.

Nous continuons à avoir pour partenaires en Afrique les syndicats d'enseignants.

Il y a eu en juillet – août 2006 trois stages au Mali (dont deux financés par Helvetas), animés par des formateurs maliens. Durant la même période, un programme de formation d'encadreurs a commencé au Togo, animé par des formateurs congolais, togolais et maliens. Six collègues suisses ont participé à ces stages.

Au Mali et au Togo, nous travaillons avec des enseignants titulaires de classe qui n'ont pas eu de formation professionnelle. Il s'agit, en s'appuyant sur leurs expériences de tous les jours, de leur donner de manière pratique les notions de base qui permettront d'améliorer la qualité de leur enseignement. La mise en œuvre des activités expérimentées durant les stages est rendue possible par l'implication des inspecteurs et conseillers pédagogiques durant les cours ainsi que dans les commissions pédagogiques de suivi.

Pour des raisons politiques, il n'y a pas eu de stage au Congo durant l'été 2006, mais une délégation va partir en octobre pour préparer les activités 2007.

Merci encore à celles et ceux qui rendent possibles ces échanges pédagogiques. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.fondationcpa.ch.



Juliane Corboz

Conseil de Fondation CPA





7.1 IE (Georges Pasquier)

Le SER tire profit et fierté d'appartenir à l'Internationale de l'éducation (IE). C'est une des dix fédérations syndicales mondiales, la seule à représenter les enseignants et les personnels de l'éducation. Pour l'IE, le droit à une éducation de haute qualité, gratuite et publique est un droit humain fondamental pour tous. Elle a la conviction que la tolérance et le respect de la diversité constituent le fondement même d'un monde pacifique.

Cette année a vu la fusion attendue avec la CSME (Conférence syndicale mondiale de l'enseignement) et la poursuite des grandes actions comme l'EPT (Education pour tous), campagne mondiale des Nations Unies qui vise à réduire le taux impressionnant d'analphabétisme (771 millions d'adultes).

Défense des enseignants dans tous les pays, actions pour l'autonomisation des femmes, promotion de l'éducation par l'exigence de budgets conséquents, bataille pour la scolarisation de tous les enfants, projets post-tsunami et post-tremblements de terre, les activités de l'IE n'ont pas manqué d'intensité cette année.

A noter en particulier le travail considérable effectué en regard de l'évolution des négociations de l'AGCS et l'appel solennel fait au G8 pour que «l'éducation ne soit pas laissée au marché».

2007 sera une année très importante pour l'IE puisque son congrès triennal se tiendra en Europe, à Berlin.

Pour plus d'informations: www.ei-ie.org

7.2 CSEE (Georges Pasquier)

Historiquement plus ancien que l'IE, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) est devenu, de fait, la partie européenne de l'IE sous le nom de «Structure paneuropéenne» avec une très importante richesse de travail, essentiellement en concertation avec la Commission de l'IE et ses multiples ramifications. De très nombreux dossiers et manifestations que vous pouvez retrouver sur le site www.csee-etu.org.

Citons pour cette année la conférence «L'Europe a besoin des enseignants» qui a débattu du profil de l'enseignant dans le futur, constatant au passage que «la division actuelle du travail au sein de la profession enseignante,

avec des catégories d'enseignants différentes selon le secteur de l'éducation, est dépassée».

Citons aussi les campagnes «L'apprentissage tout au long de la vie», «TIC et e-learning» et «Vers un dialogue social», ainsi que tout le travail du suivi du processus de Lisbonne. Outre le bureau exécutif qui se réunit deux fois par année et dans lequel le SER occupe un siège, une conférence (sorte d'assemblée des délégués) a lieu tous les deux ans. Le SER y envoie deux représentants. Prochaine conférence: les 4 et 5 décembre 2006, à Luxembourg.



7.3 CSFEF (Marcel Bulliard)

Sommet de la Francophonie à Bucarest

Le 11e sommet de la Francophonie a réuni à Bucarest les chefs d'Etat ayant le français en partage. Un thème très porteur: les technologies de l'information en éducation a retenu l'attention de la 10e rencontre des pays francophones à Bucarest au mois de septembre. Celle-ci a vu la participation de délégués et de délégués de 30 syndicats de l'enseignement provenant de 25 pays francophones.

En s'appuyant sur l'enquête menée dans tous les pays du comité syndical, un appel a été remis aux dirigeants.

L'émergence d'une société du savoir est impensable sans le respect des droits humains. Le CSFEF affirme que l'exercice de ces droits est impossible sans un droit effectif à l'éducation. A la suite du Rapport mondial de l'Unesco «Vers les sociétés du savoir», nous pensons que quatre principes doivent guider les politiques visant à réduire la fracture numérique:

- assurer le droit à un accès universel à l'information;
- garantir la liberté d'expression;
- préserver et promouvoir la diversité culturelle et linguistique;
- atteindre les objectifs de l'Education pour tous.

Nous croyons qu'une des principales fonctions du syndicalisme de l'éducation doit être de constituer une force de propositions en matière d'éducation et, plus généralement, en matière de démocratie, de droits humains et de développement durable.

Ces rencontres permettent d'élargir notre horizon de discussion et de partager nos expériences syndicales. L'an prochain, notre pays accueillera la réunion du bureau.



Marcel Bulliard

7.4 Ebenrain (Marie-Claire Tabin)

Membre d'Ebenrain depuis un peu plus d'une année, le SER, s'il ne peut se rendre à toutes les séances de cette Conférence, suit et soutient les initiatives du groupe de travail interparlementaire.

Présidée par Beat W. Zemp, la Conférence s'est, cette année, occupée en priorité de la notion de «Service public». Parallèlement et en soutien à l'organisation de la Journée suisse du service public le 15 septembre 2006, Ebenrain a mandaté un institut zurichois pour la rédaction d'un document de référence sur le service public. Ce texte a été discuté le 15 septembre à Berne par l'ensemble des délégué-e-s des différents syndicats et associations professionnels engagés dans cette entreprise commune. Le SER y est partie prenante.

Outre l'organisation du soutien à la fonction publique, Ebenrain organise des rencontres avec les parlementaires nationaux lors des séances dans la Berne fédérale. Différents sujets, éclairés par le point de vue des syndicats, ont été présentés à nos élu-e-s nationaux:

- Prise de position contre l'initiative parlementaire Beck (Abrogation de l'art. 69. al.2 sur la LPP).
- Opposition à la volonté de diminuer les prestations de la SUVA (Pas touche à la SUVA!).
- Soutien à une proposition d'instaurer un impôt sur la bière pour protéger la jeunesse.
- Le service public en Suisse: faut-il le limiter, faut-il le renforcer?
- Soutien au changement des articles constitutionnels sur l'Education: (Pour plus d'harmonisation dans le système éducatif suisse!)

L'appartenance à Ebenrain permet au SER de se faire connaître et de faire connaître ses points de vue auprès des politiques. Ce genre d'action a un coût pour le SER, mais ne transparait pas concrètement jusque dans la classe. Les adhérent-e-s au syndicat romand doivent se rendre compte de l'intérêt que revêt une telle ouverture intercantonale et nationale.

Des trois axes définis par le SER pour orienter son activité (justice sociale, professionnalisation, syndicalisme), c'est ici celui de la justice sociale qui est valorisé.

7.5 Jeunesse & Economie (Francis Baour)

La Commission plénière romande, présidée par F. Baour, a pris congé, après de nombreuses années d'activité, de Roger Schindelholz, journaliste économique très connu qui reste néanmoins – et heureusement – à disposition pour conseiller épisodiquement la commission. De plus, il met régulièrement ses chroniques d'actualité à la disposition de J+E, avec l'accord du Quotidien jurassien. Cela permet au site www.jeco.ch de s'améliorer de semaine en semaine. J+E a également dû prendre congé de Jean-François Conus, enseignant jurassien qui apportait toujours l'éclairage critique, en particulier sur l'influence grandissante de la partie alémanique (Jugend und Wirtschaft). Alexandra Rys, la chargée de mission toujours efficace, a pu trouver des personnalités en remplacement. J+E s'est ainsi assurée de la collaboration de M. Robin Bleeker, rédacteur en chef adjoint du quotidien économique l'Agéfi et de Mme Nadia Thiongane pour la Fédération romande des consommateurs. En outre, Roger Friche, formateur à la HEP BEJUNE a été d'accord de reprendre le flambeau de J.-F. Conus. Les 46es Rencontres (dont le thème, «La mondialisation de la culture: diversité ou homogénéité culturelle ?»), reflétait les soucis actuels des enseignants) n'ont pas remporté le succès escompté, bien que des orateurs de premier plan aient accepté de participer. Il a donc été décidé de suspendre l'organisation de ces Rencontres.

Premier effet immédiat d'une réflexion de fond amorcée par la Commission plénière, J+E a souhaité se tourner davantage vers les enseignants en formation afin qu'ils saisissent d'emblée l'importance de la problématique transition vie scolaire et vie «active». Il a donc été décidé de mettre en place des modules de formation destinés aux HEP. Le premier a eu lieu à Porrentruy sous la forme de trois après-midi animés par des personnalités de premier choix, là aussi. Les évaluations remises par les 25 étudiant-e-s de la classe ont révélé que l'initiation a été jugée très satisfaisante, la majorité des élèves ayant déclaré mieux comprendre l'économie. L'axe principal des activités demeure néanmoins, pour l'instant, la publication de fiches d'actualités et de dossiers pédagogiques. Enfin, les difficultés actuelles qui règnent au sein d'économiesuisse, principal bailleur de fonds, causent quelque inquiétude à J+Es, qui devra probablement trouver d'autres sources de financement de son côté.





EDUGAZIUN E SVILUP
EDUCAZIONE E SVILUPPO
EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT
BILDUNG UND ENTWICKLUNG

7.6 FED (*Marie-Claire Tabin*)

La présidente du SER est membre du Comité et du Conseil de Fondation. Ce qui représente environ six séances de travail par année. Le Secrétaire central de la FED, Richard Helbling, mène de manière engagée les activités de la partie alémanique de la fondation. A Lausanne, Charly Maurer et ses collaborateurs oeuvrent pour la Suisse romande. Dans leurs locaux de l'Avenue de Cour, nous pouvons trouver de la documentation pédagogique fort utile pour aborder des thèmes tels que le racisme, les droits de l'enfant, l'interculturalité, etc. Les enseignantes et les enseignants suisses trouvent sur le site de la FED une multitude d'informations utiles.

Actuellement, l'éducation vers un développement durable (EDD) représente une grosse part de la réflexion de la FED. En outre, cette thématique réunit d'autres partenaires avec la FED. Une coopération intense se développe avec la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC). La Fondation Education Environnement (FEE) pour la Romandie, dirigée efficacement par Alain Schwab, rejoint la FED sur ce sujet. Dans le cadre de la réalisation du concept Pecaro, ces deux fondations ont pu apporter leur expertise sur la définition de la notion d'éducation vers un développement durable dans l'école obligatoire.

Au fil des années, la FED renforce son rôle de prestataire de services dans le domaine de l'éducation. Le nombre de cours assurés en formation initiale des enseignantes et des enseignants a augmenté. La diffusion de matériel pédagogique est aussi à la hausse. En 2005, la campagne à l'occasion de l'année internationale du sport a contribué à ce bon résultat.

7.7 FEE (*Marcel Bulliard*)

Une année de recherche

La FEE (fondation éducation à l'environnement) a vécu une année très importante au niveau de son fonctionnement. Hans Salzmann, directeur du centre de Zofingen, a décidé de prendre sa retraite après des lustres de service.

Le directeur du centre de Neuchâtel, Alain Schwab a assumé durant de longs mois le fonctionnement de la fondation.

Après de longues recherches et de nombreuses auditions, Daniel Oppizzi a été nommé directeur. C'est la première fois qu'une personne va assumer la conduite au niveau national.

Après ces péripéties structurelles, la fondation va reprendre son rythme de travail dans le terrain.

7.8 SSRE (Georges Pasquier)

La Société Suisse pour la recherche en éducation (SSRE) regroupe au niveau national les chercheurs et organisations touchant de près ou de loin à la recherche dans les systèmes éducatifs. Le SER en est membre. Présidée jusqu'en septembre 2006 par Stefan Wolter, la SSRE a élu pour lui succéder Matthis Behrens, directeur de l'IRDP.

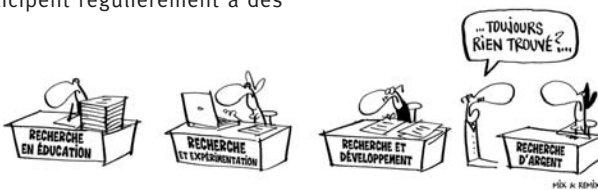
Trois autres Romands font maintenant partie de son comité de dix membres.

Sept groupes de travail s'affairent sur les dossiers et un périodique est édité: la Revue suisse des sciences de l'éducation.

Les membres de la SSRE participent régulièrement à des colloques de par le monde; ils organisent aussi leur propre congrès. Celui de 2007 aura lieu à Kreuzlingen, du 5 au 7 septembre, sur le thème des «Concepts des standards de la formation».



Matthis Behrens



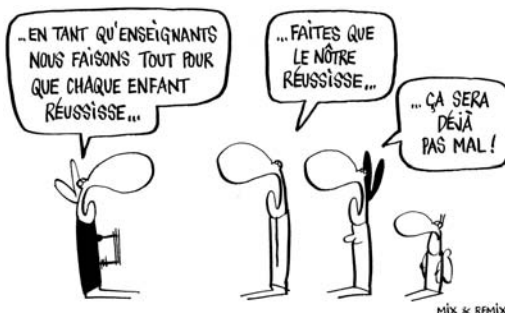
MIX & REMIX

8. Collaborations

8.1 FAPERT (Georges Pasquier)

Indispensable partenaire du SER, la Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin (FAPERT) défend les mêmes valeurs, le même projet d'école que le SER, soutenant la Déclaration CIIP du 30 janvier 2003 avec les mêmes exigences de coordination et d'harmonisation. Malgré cela, la collaboration SER-FAPERT de cette année n'a pas atteint la densité et l'efficacité souhaitables, mobilisée qu'elle était sur un projet d'enquête-questionnaire sur les relations famille-école, qui n'a pu aboutir.

La volonté reste vive et les relations cordiales. De quoi permettre, suite aux changements opérés à la présidence du SER, de donner une nouvelle impulsion à une collaboration aussi incontournable que prometteuse.



MIX & REMIX



Beat Zemp

8.2 LCH (*Georges Pasquier*)

La concertation et la coopération entre les faïtières romande et alémanique ont pris, ces dernières années, une ampleur suscitée par des dossiers communs toujours plus nombreux. Pisa, HarmoS, évolution des perspectives professionnelles, formation des enseignants, enseignement des langues, articles constitutionnels sur l'éducation, technologies de la formation... Tous dossiers qui ont, ces derniers mois, incités les responsables LCH et SER à chercher des convergences et des synergies.

A cela s'ajoute l'accélération des changements structurels des collaborations intercantionales. La CDIP évolue et, avec elle, le partenariat reconnu avec les associations d'enseignants. Des espaces de formation sont créés et admis au niveau des régions linguistiques, modifiant profondément certains rapports de force.

Tout en gagnant une certaine souplesse grâce aux particularismes régionaux, les Romands se doivent d'autant plus de savoir faire valoir leurs arguments et leur poids au niveau suisse. Ce qui ne peut se faire en autarcie et gagne à bénéficier de la meilleure concertation possible entre les syndicats d'enseignants par-delà le rideau de röstis.

Comme chaque année depuis quelque trois ans, le SER et LCH ont collaboré à l'organisation du 15 septembre, journée nationale de défense des services publics. Cette manifestation a pris, en 2006, la forme d'une journée d'études pilotée par LCH.

Autre organisation dont LCH est maître d'œuvre et à laquelle le SER participe: le groupement «Ebenrain», alliance d'associations de travailleuses et travailleurs, active au niveau parlementaire notamment.

Si Beat Zemp est toujours président de LCH, Urs Schildknecht, le secrétaire général, part à la retraite. C'est une femme qui lui succède en la personne de Madame Franziska Peterhans.



Franziska Peterhans
et Urs Schildknecht

8.3 SSPES (*Georges Pasquier*)

Le 14 janvier 2002, la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) et le SER avaient signé une convention de collaboration qui a produit des rencontres intéressantes alors que le bureau de la SSPES était en majorité francophone.

En 2005, changement de bureau et changement de présidence, Hans Peter Dreyer succédant au romand Michel Aubert.

Pas de réunion commune cette année, mais la volonté de ne pas laisser cette convention sans suite.



Hans Peter Dreyer

9.1 Journée nationale du service public *(Francis Baour)*

Pour une fois, elle n'a pas été émaillée de manifestations de rue, mais a consisté en une journée d'études, précédant la journée nationale d'actions de l'USS du 23 septembre.

Cette journée a vu la publication d'une très intéressante étude réalisée par le centre de recherche conjoncturelle de l'École polytechnique fédérale de Zurich qui éclaire d'un jour nouveau les plus-values, souvent ignorées, amenées par des services publics efficaces, pour le bien-être de toute la population.

Néanmoins, étant donnée la grande diversité d'intérêts entre les différentes professions représentées au sein de l'association de syndicats Ebenrain, mandataire de l'étude, dont le SER est membre à part entière, il conviendra de se poser la question de la pérennité de telles actions, ainsi que de l'opportunité de se joindre systématiquement à l'ensemble de la Suisse.



9.2 Actions romandes *(Francis Baour)*

Une fois n'est pas coutume, des actions visibles publiques (grèves ou autres) en Romandie n'ont pas été souvent à l'ordre du jour, mais bien plutôt des campagnes de votations pour lesquelles le SER s'est engagé, non seulement par l'envoi de délégation ou de messages de soutien, mais aussi et surtout sous forme d'aide financière, particulièrement dans les cantons de Berne et de Genève. Les attaques, dont sont victimes les collègues, sont de plus en plus difficiles à contenir, tant il est vrai qu'au sein même de la profession les opinions sont diverses, voire contradictoires. Le SER a souvent tort d'avoir raison trop tôt, pourtant il se doit de maintenir et de proclamer certaines idées parfois en avance d'une décade (cela était déjà le lot de la SPR autrefois).

10. Services aux membres

10.1 Assurance GENERALI *(Francis Baour)*

Tous les membres SER peuvent bénéficier de rabais intéressants auprès de cette compagnie, s'ils conviennent de simplifier la procédure en admettant, par exemple, de ne pas disposer de conseils personnalisés à domicile. De tels services de nature financière sont offerts de façon beaucoup plus étendue aux collègues membres de LCH, rapportant des sommes non négligeables dans l'escarcelle de la faïtière. Étonnamment, ce type de partenariat ne semble pas rencontrer le même intérêt auprès des collègues romands.



GENERALI
Assurances

AAM	Activités artistiques manuelles
AD	Assemblée des délégué-e-s
AGCS	Accord général sur le commerce des services
ARE	Assises romandes de l'éducation
CCTF	Commission de coordination dans le domaine de technologie et de la formation
CDHEP	Conférence des directeurs des hautes écoles pédagogiques
CDIP	Conférence des directeurs, directrices de l'instruction publique suisse
CIIP	Conférence des directeurs et directrices de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin
CoGes	Commission de gestion
COMETE	Commission des médias et des technologies dans l'éducation
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques
CORECHED	Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation
CoSER	Comité SER
CP	Commission pédagogique
CPA	Coopération pédagogique en Afrique
CRE	Conseil de la recherche en éducation
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation
CSMIE	Conférence syndicale mondiale de l'enseignement
CTIE	Centre des technologies de l'information dans l'enseignement
DDC	Direction suisse du développement et de la coopération
Ebenrain	Alliance des associations de travailleuses et travailleurs
EDD	Éducation vers un développement durable
epch.ch	Société Ecole et perfectionnement Suisse
EPT	Éducation pour tous
ES	Enseignement spécialisé
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
FED	Fondation Éducation et Développement
FEE	Fondation suisse d'éducation pour l'environnement
HarmoS	Projet «Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse»
HEP	Hautes écoles pédagogiques
HES	Hautes écoles spécialisées
ICT	Technologie de l'information et de la communication
IE	Internationale de l'éducation
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
J+E	Jeunesse & Économie
J+Esr	Jeunesse & Économie Suisse romande
JME	Journée mondiale des enseignant-e-s
LCH	Lehrerschweiz (faîtière des syndicats alémaniques d'enseignants)
OFFT	Office fédéral de la formation et du travail
OFS	Office fédéral de la statistique
Pecaro	Plan d'études cadre romand
REFER	Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons
RERLANG	Réseau des responsables Langue des cantons
SRL	Semaine romande de la lecture
SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
SSRE	Société suisse pour la recherche en éducation
TF	Task force
USS	Union syndicale suisse